



Selonnet-Chabanon (Alpes de Haute Provence) signe sa charte Station Verte demain

Entrée en juin dernier dans le réseau national des destinations nature, la commune recevra ainsi officiellement sa charte, symbole d'engagement pour le label Station Verte.

Label créé en 1964, Station Verte est aujourd'hui porté par 557 destinations touristiques partout en France. Leurs points communs : 20 critères de qualité (voir liste p.2), parmi lesquels la présence d'attraits naturels (forêts, lac, etc.), une population de moins de 10 000 habitants, le choix d'au moins 2 types d'hébergements avec une capacité minimale d'au moins 200 lits touristiques.

En entrant dans le réseau des Stations Vertes, Selonnet-Chabanon devient la 15^{ème} destination labellisée dans le département des Alpes de Haute-Provence et la 38^{ème} à l'échelle de la région. Signer la charte Station Verte est un moment symbolique pour le Maire, Michel GRAMBERT, et son équipe municipale, et toutes les personnes concernées par l'accueil des visiteurs et touristes sur la commune. La cérémonie se déroulera en présence de Jean-Marc BASSAGET, Sous-préfet de Barcelonnette et Jean-Louis BIANCO, Président du Conseil Général des Alpes de Haute Provence. La Fédération des Stations Vertes, propriétaire du label, sera représentée par Victor BERENGUEL, membre du Conseil d'Administration de la Fédération et par ailleurs Maire de la Station Verte de Savines-le-Lac (Hautes-Alpes) et Président du Comité Départemental du Tourisme des Hautes-Alpes.

Fière d'être Station Verte : voici un extrait du dossier de candidature monté par la commune désireuse de pouvoir afficher le logo Station Verte et participer aux actions du réseau :

« Nous souhaitons que notre station et notre commune soient reconnues comme étant une destination de qualité et faire partie des destinations de référence en matière de tourisme rural, de sports de pleine nature et de montagne. Notre but est de montrer notre engagement pour proposer une offre de qualité et de nous développer dans ce sens : accueil chaleureux et dynamique, diffusion de l'information et de la communication de façon juste, cohérente, organisée, mise en place de nouvelles animations et une diversité de celles-ci tout au long de l'année, mettre en place une capacité d'hébergement pouvant satisfaire le plus grand nombre de personnes. Nous bénéficions d'un riche patrimoine naturel, de paysages remarquables, d'une faune et d'une flore variée, voire assez exceptionnelle, d'une grande forêt (sapinière) et de pâturages étendus, classée Natura 2000, cela constitue un attrait mais aussi un atout et permet la mise en place de plusieurs types de balades et activités en rapport avec la nature et au contact de celle-ci tout en pensant à la préserver et à sensibiliser le public au respect de l'environnement. Avec un centre du village - 1060 mètres - au bord de la rivière de la Blanche dans une large vallée entourée de montagnes, il y en a pour tous les goûts, toutes les activités. La station de Chabanon 1450 mètres (domaine des Clots) 1612 mètres (pieds des pistes) - 2050 mètres : on peut en profiter tout au long de l'année, découvrir les paysages sous différents aspects au fil des saisons et pratiquer en été, en hiver et aux intersaisons diverses activités de plein air adaptées à plusieurs types de clientèles : les familles, les groupes, les sportifs : randonneurs, skieurs... C'est pour l'ensemble de ses raisons que nous souhaitons adhérer et obtenir le label Station Verte ».

Devenir adhérente de la Fédération des Stations Vertes. Lorsqu'une commune est intéressée par le label Station Verte, elle est invitée à vérifier si elle remplit les 20 critères obligatoires imposés. À partir de là, un Référent sur la commune, le plus souvent un élu ou une personne de l'Office de Tourisme, remplit un dossier de candidature en ligne*. Ensuite, lorsque la Fédération reçoit copie de la délibération du Conseil Municipal demandant la labellisation, le dossier est étudié par la Commission

nationale de Classement qui émet un avis ; il revient en dernier lieu au Conseil d'Administration de la Fédération de valider toute nouvelle adhésion au réseau.

Après la notification de la labellisation, chaque nouvelle Station Verte organise en coordination avec la Fédération sa cérémonie de remise de charte. Un représentant de la Fédération vient alors officiellement remettre à la commune, représentée par son Maire, un diplôme, un trophée et la charte à signer ensemble et attestant de l'appartenance de la commune au réseau national des Stations Vertes.

*via l'intranet du site www.stationverte.com

Informations pratiques

17h00 : signature de la charte en Mairie de Selonnet

Puis montée à la station de Chabanon pour la mise en place du drapeau logoté Station Verte

>>> Toutes les Stations Vertes, rendez-vous nature et authenticité, sont sur www.stationverte.com

20 critères obligatoires pour obtenir le label Station Verte

| | |
|---|---|
| Population de la commune | Moins de 10 000 habitants |
| Environnement et cadre de vie | Un accès à au moins 2 types d'espaces naturels non urbanisés Inscription de la commune au concours villes et villages fleuris Existence d'un document d'urbanisme, carte communale ou PLU* Et d'un plan de signalétique de proximité Validation d'un plan de zonage d'assainissement |
| Hébergement et restauration | Au moins 200 lits marchands Au moins 2 types d'hébergements Au moins 1 point de restauration ouvert à l'année et à tous les publics |
| Équipements, loisirs et découvertes | Piscine ou plan d'eau Une aire de jeux pour enfants Des terrains et locaux de sports ouverts aux vacanciers Au moins 1 infrastructure culturelle |
| Accès organisés aux espaces naturels | Un réseau balisé et entretenu de promenades pédestres et VTT ou équestre Liaison avec les GR ou sentiers de randonnées labellisés par la Fédération Départementale de la Randonnée Pédestre Existence de topoguides pour guider les touristes |
| Accueil, information, réservation, animation | Bureau principal ou annexe d'un Office de tourisme ou Syndicat d'Initiative disponible toute l'année Un service information web accessible toute l'année avec possibilité de contact par e-mail Programme d'animations et festivités organisées par la station et présence d'un personnel référent en charge de ce volet Traduction en langue anglaise* obligatoire (<i>prévue pour le printemps 2010</i>) de toutes les informations touristiques sur la station pour le site stationverte.com (* d'autres langues à venir) |
| Contrôle de la qualité | Un lien entre le site web de la station et l'espace "recueil satisfaction" du site stationverte.com |

* PLU = plan local d'urbanisme

Photos

La signature de la charte Station Verte est effectuée en présence de la population et des acteurs du tourisme

© Mairie d'Issy-l'Evêque



Un panneau bien identifié accueille les visiteurs dans chaque Station Verte

© Fédération des Stations Vertes

NOUVEAU : en 2010, commerçants et prestataires touristiques sont invités à coller cet électrostatique sur leur devanture

© Fédération des Stations Vertes



Parmi les objets logotés proposés par la Fédération à ses adhérents, un drapeau qui permet d'habiller les événements de la station

© Yves COURTOT – Pouilly en Auxois

CONTACTS PRESSE

Philippe BERNEZ

Directeur

Tél. 03 80 54 10 49 / Mobile : 06 80 30 50 65

E-mail : philippe.bernez@stationverte.com

Samyra BENBACHIR

Chargée de communication

Tél. 03 80 54 10 51

E-mail : samyra.benbachir@stationverte.com

Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige

B.P. 71698 – 21016 DIJON CEDEX

Fax : 03 80 54 10 55

